

**Randonnée
pédestre**



Prix : 161 €

Demi-pension
Transport compris

DÉCEMBRE À SOUILLAC

2 jours du samedi 6 au dimanche 7 décembre 2025

3 niveaux : 1, 2 et 3



Prenons un petit bol d'air en ce mois de décembre en visitant Souillac, charmante petite ville au bord de la Dordogne, riche de son abbatale Sainte Marie art romano-byzantin datant du XII^e siècle et classée au monument historique depuis 1940. La commune possède un patrimoine naturel remarquable : un site Natura 2000 (la « vallée de la Dordogne quercynoise »), un espace protégé (le « cours lotois de la Dordogne ») et cinq zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Samedi 6 décembre :

Après notre voyage nous ferons un premier arrêt à Rocamadour, site emblématique qui se dresse de matière verticale et majestueuse avec son château, qui surplombe les différents niveaux agrippés à la falaise, en équilibre parfait sur les gorges de l'Alzou.

Après cette petite visite nous partirons pour notre randonnée.

>Les parcours seront de 11 à 18 kilomètres pour un dénivelé de 280 à 400 m.

Dimanche 7 décembre :

Après une bonne nuit de repos, allons flâner dans les ruelles médiévales, admirer les maisons à colombage de Souillac, visiter l'abbatale et profiter du marché et pourquoi pas boire une lampée de vieille prune pour améliorer nos performances en randonnée ou pas !...

>Les parcours seront de 13 à 19 kilomètres pour un dénivelé de 320 à 470 m

Ce programme pourra être modifié en cas de force majeure, d'impératifs sécuritaires ou de capacité des participants.

-Hébergement : Hôtel 3* en demi-pension, chambre double.

-Transport : Car départ le samedi 6 décembre à 7h30, parking Tisséo **BALMA GRAMONT** en tenue de rando.

-Matériel : sac à dos de 35 à 40 l., chaussures et vêtements adaptés à la pratique de la rando, protection contre le froid, contre le soleil, petite pharmacie personnelle, eau (1 litre et demi à 2 litres) petit sac pour affaires de rechanges, nécessaire de toilette, qui restera dans le bus pendant notre randonnée.

-Groupe : 35 participants.

-Encadrement : Cath + 2 animateurs

-Prix : 161 € à régler à l'inscription. Étalement possible 61 € à l'inscription, et chèque de 100 € à remettre à l'inscription encaissé le 20 novembre ou restitué contre paiement carte bancaire.

Le prix comprend :

- l'hébergement en demi-pension
- les transports en car
- l'encadrement par des animateurs habilités.

Le prix ne comprend pas :

- Le repas du midi (possibilité de commander un pique nique (12€))
- les boissons, les dépenses personnelles, le pique-nique du premier jour.
- l'assurance annulation.

- Date limite d'inscription : 11 novembre 2025

ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier :

Désistement : en cas de désistement, dans tous les cas, 10 € seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

Annulation par le PYC : le Pyrénées club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.

